

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à

l'assemblée des membres de l'association

Ligue Suisse contre l'Epilepsie

8008 Zürich

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'association Ligue Suisse de l'Epilepsie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Selon la Swiss GAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation / au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts

OBT AG



Urs Frei
expert agréé de révision
réviseur responsable



Stefan Meer
expert agréé de révision

St.Gallen, le 6. mars 2019

- Annexe: comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2018

avec exercice précédent pour comparaison

	31.12.2018	comparaison 31.12.2017
	CHF	CHF
ACTIFS		
Liquidités	767'101.19	974'147.81
Créances sur livraison et prestations	32'660.65	33'485.00
Autres créances à court terme	1'767.50	1'806.90
Actifs de régularisation	7'260.70	4'030.35
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	808'790.04	1'013'470.06
Titres	568'574.00	647'152.00
Placements financiers	568'574.00	647'152.00
Immobilisation corporelles meubles	1.00	1.00
Immobilisation corporelles	1.00	1.00
TOTAL DU CAPITAL IMMOBILISÉ	568'575.00	647'153.00
TOTAL DE L'ACTIF	1'377'365.04	1'660'623.06
PASSIF		
Obligations résultant de livraisons et de prestations	65'541.01	14'156.89
Passifs de régularisation	7'428.35	82'513.25
Obligations à court terme	72'969.36	96'670.14
Capital lié du fonds	32'800.00	15'000.00
TOTAL DU CAPITAL TIERS	105'769.36	111'670.14
Capital social	645'952.92	897'813.64
Capital lié	215'000.00	293'000.00
Capital libre	410'000.00	610'000.00
Résultat annuel	642.76	-251'860.72
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'271'595.68	1'548'952.92
TOTAL DU PASSIF	1'377'365.04	1'660'623.06

Compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2018

(avec exercice précédent pour comparaison)

		comparaison
	2018 CHF	2017 CHF
Total produit direct des projets	46'384.20	54'842.20
Cotisations de membres	40'068.52	36'324.33
Produit des prestations	61'955.65	44'792.78
Total produit des prestations	102'024.17	81'117.11
Produit des campagnes de collecte de fonds	435'595.79	352'061.11
Dons reçus	117'835.37	132'474.55
Autres produits d'exploitation	11'250.00	11'250.00
Total autres produits	564'681.16	495'785.66
PRODUIT D'EXPLOITATION	713'089.53	631'744.97
Charges directes des projets	-85'293.44	-100'209.58
Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée	-69'518.19	-69'358.69
Charges pour la collecte de fonds	-352'011.67	-355'776.80
RÉSULTAT BRUT	206'266.23	106'399.90
Frais de personnel	-265'683.47	-280'022.43
Loyers	-24'669.95	-23'489.10
Entretien, réparations, remplacements	-2'295.65	-5'459.30
Assurance de choses, taxes, autorisations	-813.65	-732.05
Charges administratives et d'informatique	-51'290.34	-62'367.78
Frais de communication	-43'296.36	-46'014.64
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-388'049.42	-418'085.30
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (avant intérêts / postes e.o.)	-181'783.19	-311'685.40
Résultat financier	-77'774.05	47'824.68
RÉSULTAT ANNUEL (avant modification du capital du fonds)	-259'557.24	-263'860.72
Utilisation du capital affecté du fonds	-17'800.00	12'000.00
RÉSULTAT ANNUEL (avant affectation au capital de l'organisation)	-277'357.24	-251'860.72
Retrait sur / constitution de la réserve de fluctuations de valeurs	78'000.00	0.00
Affectation aux réserves libres legs	200'000.00	0.00
BÉNÉFICE/PORTE ANNUEL	642.76	-251'860.72

Compte de l'évolution du capital au 31 décembre 2018

Compte de l'évolution du capital affecté du fonds

	Capital initial	Affectation	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital du fonds - Court-métrage "Premiers secours"	0	12'800	0	12'800
Capital du fonds - Nouvelle revue spécialisée	0	10'000	0	10'000
Capital du fonds - SWEEPS	10'000	0	0	10'000
Capital du fonds - Projet de migration	5'000	0	5'000	0
Capital lié du fonds	15'000	22'800	5'000	32'800

Compte de l'évolution du capital de l'organisation

	Capital initial	Produits	Affectation externe	Transferts internes	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	897'814			-251'861		645'953
CAPITAL DE BASE	897'814			-251'861		645'953
Réserves libres générales	95'000					95'000
Réserves libres legs	515'000				200'000	315'000
CAPITAL LIBRE	610'000				200'000	410'000
Réserves de fluctuations de valeurs	293'000				78'000	215'000
CAPITAL LIÉ	293'000				78'000	215'000
RÉSULTAT ANNUEL	-251'861		643	251'861		643
Capital de l'organisation	1'548'953	0	643	0	278'000	1'271'596

Réserve de fluctuations de valeurs

En raison de la moins-value comptabilisée mais non réalisée des titres de CHF 78 578.–, la réserve de fluctuations de valeurs est diminuée de CHF 78 000.– et s'établit désormais à CHF 215 000.–. Le montant total de CHF 215'000 au 31.12.2018 correspond à 37.8% des placements financiers. Les risques de marché spécifiques inhérents au portefeuille de titres sont couverts par la réserve de fluctuations de valeurs.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2018

Ligue Suisse contre l'Epilepsie avec siège à Zurich. Association selon l'art. 60 ss du CC.

Principes de présentation des comptes

Comme pour l'exercice précédent, la Ligue Suisse contre l'Epilepsie présente ses comptes en conformité avec les recommandations fondamentales pour la présentation des comptes RPC 1-6 et RPC 21, le Code suisse des obligations, ainsi que les dispositions statutaires. L'Association suisse de l'Epilepsie (EPI-Suisse) est à considérer comme organisation proche.

Principes d'évaluation appliqués et explications relatives aux positions du bilan et du compte d'exploitation

BILAN

Liquidités

Les liquidités se composent des avoirs en caisse, des comptes de chèques postaux, de placement et d'épargne. Les liquidités sont placées en francs suisses et évaluées à leur valeur nominale.

Créances sur livraisons et prestations

Les créances s'élèvent à CHF 57 660.65.

Le risque de perte latente est couvert par un ducroire de CHF 25 000.–.

Autres créances à court terme

L'impôt anticipé à recouvrer s'établit à CHF 1'767.50.

Actifs de régularisation

Cette position contient des factures déjà payées qui concernent l'exercice 2019.

Placements financiers / titres

	Ex.précéd. (en CHF)		Année 2018	
Obligations en CHF	158'861	9.6%	155'415	11.1% ¹⁾
Obligations en monnaies étrangères	0	0.0%	0	0.0%
Fonds en actions	488'291	29.4%	413'159	29.4%
Valeur comptable au 31 décembre	647'152	39.0%	568'574	40.5%

1) en % du total du bilan

Les titres sont évalués aux valeurs du marché. Les gains/pertes réalisés et non réalisés ont été comptabilisés et intégrés aux résultats.

Immobilisations corporelles meubles

Aucun investissement à valeur ajoutée n'a été effectué, raison pour laquelle nous renonçons à établir un inventaire des placements. La valeur à neuf assurée des immobilisations corporelles meubles est de CHF 60'000.

Obligations à court terme

Il existe des obligations à court terme d'un montant de CHF 5'131.75 envers Epi-Suisse.

Les obligations à court terme envers des tiers se chiffrent à CHF 60'409.26.

Compte de régularisation passif

Il s'agit de la régularisation des charges pour l'exercice 2018.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2018/ suite

COMPTE D'EXPLOITATION	2018	Ex. précéd.
<i>Produit direct des projets</i>	CHF	CHF
Journée de l'Épilepsie	0.00	800.00
Manifestations d'information	20'600.00	21'900.00
Encouragement de la recherche	2'034.20	12'979.20
Congrès scientifique annuel	0.00	5'468.00
Projets spéciaux	12'000.00	0.00
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	3'750.00	4'095.00
Produit général des projets	8'000.00	9'600.00
	46'384.20	54'842.20
<i>Charges directs des projets</i>		
Journée de l'Épilepsie	3'158.17	1'983.87
Manifestations d'information	15'442.07	17'807.68
Encouragement de la recherche	26'903.69	38'140.73
Congrès scientifique annuel	1'235.24	1'827.20
Projets spéciaux	34'068.62	33'796.00
Journée des patients	1'444.65	2'592.10
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	3'041.00	4'062.00
	85'293.44	100'209.58
Les charges « Projets spéciaux » se répartissent comme suit durant l'année 2018 :		
Projet migrants	16'498.70	
Nouveau site internet	17'569.92	
<i>Produit des prestations</i>		
Vente d'imprimés/médias	42.78	245.00
Annonces dans "L'Epileptologie"	44'750.00	38'950.00
Produit "calendrier Hallweg"		
Ajustement du ducroire	0.00	0.00
	44'792.78	39'195.00
<i>Dons reçus</i>		
Dons libres issus de		
Dons, donations	12'507.37	18'474.55
Legs, successions	49'328.00	70'000.00
Sollicitation propre des fondations donatrices	46'000.00	44'000.00
Dons à but précis	10'000.00	0.00
	117'835.37	132'474.55
<i>Autres produits d'exploitation</i>		
Contributions des hôpitaux	11'250.00	11'250.00
Autres recettes	0.00	0.00
	11'250.00	11'250.00
<i>Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée</i>		
Revue spécialisée "Epileptologie"	60'056.19	60'315.08
Informations sur l'épilepsie	8'696.14	7'685.91
Calendrier Hallweg	765.86	1'357.70
	69'518.19	69'358.69

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2018/ suite

<i>Collecte de fonds</i>	<u>2018</u>	<u>Ex. Précéd.</u>
Recettes publipostage direct	435'595.79	352'061.11
Charges publipostage direct	<u>-352'011.67</u>	<u>-355'776.80</u>
<i>Résultat publipostage direct</i>	83'584.12	-3'715.69

Frais de communication

Site Web / mise en page	3'611.66	3'148.56
Imprimés d'information	9'042.88	13'718.68
Frais de représentation	538.50	0.00
Epilepsie News	26'464.47	26'331.06
Contributions aux colloques	80.00	70.00
Participation aux congrès	946.05	925.24
	932.20	0.00
Veille médiatique	1'680.60	1'821.10
Charges	<u>43'296.36</u>	<u>46'014.64</u>

Résultat financier

Résultat financier des liquidités et titres / gains de change non réalisés	7'548.74	6'809.81
Frais bancaires	-6'744.79	-5'294.94
Gains / pertes de change non réalisés sur les titres	<u>-78'578.00</u>	<u>46'309.81</u>
Résultat	<u>-77'774.05</u>	<u>47'824.68</u>

Frais de personnel

Les frais de personnel portent sur 3 personnes (direction, administration, commandes) réunissant entre elles 2.0 postes à temps complet à la fin d'année.

Les charges pour les assurances sociales et la formation continue sont comprises dans les frais de personnel. Les frais de déplacement et de repas s'élèvent à CHF 85.72.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2018/ suite

Prestations non rémunérées

Le comité a été remboursé de ses frais réels. Il se compose de 13 membres à la fin d'année. Il supervise la direction et définit les objectifs de long terme. Cet organe dirigeant se réunit au moins deux fois par an (3 fois en 2018). Les membres du comité fournissent aussi d'autres prestations à titre bénévole telles que renseignements, expertises et consultations. Il convient en outre de mentionner les prestations fournies gratuitement par des membres de la Ligue contre l'Epilepsie

Travail du comité, total

Réunions / préparation des réunions	250 heures
Réponse aux questions d'ordre médical, décisions par correspondance, rédaction de dépliants d'information, etc.	240 heures

Comité et autres activités bénévoles dans les commissions, total

Réunions, décisions par correspondance, autres tâches (p. ex. responsabilité de la revue Epileptologie, travail de jury pour des prix)	250 heures
---	------------

Présidence (en sus du travail au sein du comité et des commissions) Discussions et clarifications avec le secrétariat, préparation du congrès annuel, travail avec les médias, délégations aux congrès internationaux, correspondance avec l'ILAE (International League Against Epilepsy)	340 heures
--	------------

Conférenciers lors de manifestations de la ligue (honoraires forfaitaires de CHF 250), charge de travail supplémentaire bénévole pour la préparation d'environ 15 exposés au total	125 heures
--	------------

Rédaction d'environ 20 articles au total pour la revue spécialisée Epileptologie	840 heures
--	------------

Total environ **2'045 heures**

En admettant un tarif horaire de CHF 150, cela représente une valeur de CHF 306'750.

Le salaire brut de la direction pour l'exercice 2018 s'élève à CHF 118'428.60.

Transactions avec des organisations proches

Les transactions ci-après ont eu lieu avec l'Association suisse de l'Epilepsie (Epi-Suisse) pendant l'exercice considéré:

	<u>2018</u>	<u>Ex. précéd.</u>
<u>Paiements à Epi-Suisse</u>	CHF	CHF
Loyer	19'737.00	18'936.00
Cotisation de membre	200.00	200.00
	<u>19'937.00</u>	<u>19'136.00</u>
<u>Paiements d'Epi-Suisse</u>		
Cotisation de membre	100.00	100.00
	<u>100.00</u>	<u>100.00</u>

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement majeur survenu après la date du bilan et susceptible d'influencer les comptes 2018 n'est connu.